

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;"><b>DE 2023-048</b></p> <p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SÉANCE du 28 septembre 2023</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Valérie MOUTTE, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Brigitte MONTET

Absents excusés : Marc VALERO, Gwénaél LOUAISEL, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE

Pouvoir de : Gwénaél LOUAISEL à Noël STEBE, Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Syndie FABRE à Laurent MARIANELLI

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

---

### 7.5.1 - Contrat Vaucluse Ambition

---

#### Monsieur Guy HOAREAU, adjoint, expose :

Par courrier en date du 6 décembre 2022, Madame la Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse a informé Monsieur le Maire que le Conseil Départemental avait mis en place un nouveau dispositif contractuel pour la période 2023-2025 dénommé « Contrat Vaucluse Ambition » destiné à soutenir les opérations d'investissement contribuant à l'aménagement durable du territoire, à l'amélioration des services publics et à l'attractivité des communes.

Ce dispositif permet de subventionner à hauteur de 70% maximum, des travaux correspondants aux thématiques définies dans le contrat.

Pour la thématique de base le montant de la subvention sur 3 ans est plafonné à 190 080,00 €.

Pour la thématique transition écologique et énergétique le montant de la subvention sur 3 ans est plafonné à 47 520,00 €.

Il vous est proposé d'inscrire l'opération suivante pour la thématique transition écologique et énergétique :

- Aménagement d'un cheminement doux entre le Plan de Robion et l'avenue de la Gare pour un montant de 166 377,50 € HT, étant précisé que le montant total des travaux HT est 394 778,30 € et de demander un financement à hauteur de 28,56 % soit 47 520,00 €.

Je vous précise qu'aucun coefficient ne sera appliqué au profit de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

## Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (21 présents + 3 pouvoirs),

**Approuve** le projet suivant :

- Aménagement d'un cheminement doux entre le Plan de Robion et l'avenue de la Gare pour un montant de 394.778,30 € HT dont 166.377,50 € sont subventionnable au titre de la thématique transition écologique et énergétique.

**Sollicite** l'aide du département pour un montant de 47.520,00 € dans le cadre du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025.

**Précise** qu'aucun coefficient ne sera appliqué au profit de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20230929-DE\_2023\_048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Pour extrait certifié conforme,  
ROBION, le 29 septembre 2023  
Le Maire,  
Patrick SINTES



La secrétaire de séance  
Monique JOANNY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joanny', written over the name of the secretary of the meeting.